



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES LANDES

## EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'YCHOUX

Séance du 28 février 2023

Membres en exercice : 13

Qui ont pris part à la délibération : 9

**Date de la convocation :**

21.02.2023

**L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit février à dix-huit heures trente minutes,**

le Conseil d'Administration du CCAS d'YCHOUX s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances à la Mairie sous la présidence de Monsieur Vincent CASTAGNÈDE, Président du CCAS et après convocation régulièrement faite.

**Présent(e)s :** Mme Stéphanie ABALLONI – Mme Marie-Madeleine CHARRIER – Mme Valérie CHEVALLIER – Mme Monique GAUTIER – Mme Ludiwine MOUNEYRES

M. Patrick BOUARD – M. Vincent CASTAGNÈDE – M. Gérard CARRÈRE – M. Victor LOURTIES

**Absents excusés :** M. Joël BREDEAU – M. Vincent VILARD**Absente :** Mme Stéphanie KREMER**Absente excusée ayant donné pouvoir :**

Mme Sonia LIHAN avait donné pouvoir à Mme Stéphanie ABALLONI

**Secrétaire de séance :** Mme Valérie CHEVALLIER**Objet de la délibération n°20230228\_2 :**

Approbation du Compte Administratif 2022 – CCAS

Le Conseil d'Administration du CCAS, réuni sous la présidence de Monsieur Vincent CASTAGNÈDE, vote le Compte Administratif 2022 et arrête ainsi les comptes à l'unanimité :

**Investissement :**

Dépenses	Prévu	59 927.60 €
	Réalisé	10 207.60 €
	Restes à réaliser	3 000.00 €
Recettes	Prévu	59 927.60 €
	Réalisé	59 927.60 €
	Restes à réaliser	0.00 €

**Fonctionnement :**

Dépenses	Prévu	85 397.63 €
	Réalisé	18 223.36 €
	Restes à réaliser	0.00 €
Recettes	Prévu	85 397.63 €
	Réalisé	88 091.81 €
	Restes à réaliser	0.00 €

**Résultat de clôture de l'exercice :**



**Résultat de clôture de l'exercice :**

Investissement : 49 720.00 €  
Fonctionnement : 69 868.45 €

**Résultat Global : 119 588.45 €**

Vu l'article L.2121-14 du CGCT, relatif à la désignation d'un président autre que le Maire pour présider au vote du compte administratif,

Considérant que Gérard CARRÈRE, vice-président du CCAS, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que Vincent CASTAGNÈDE, Président, s'est retiré et a quitté la salle pour laisser la présidence à Gérard CARRERE pour le vote du compte administratif,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2022 du budget du CCAS.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme, le 2 mars 2023.

**Le Secrétaire,**

**Valérie CHEVALLIER**

**Le Président,**

**Vincent CASTAGNÈDE**